



Paris, le 24 Février 2021

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 19 Mars 2021**

Les actionnaires de la société SOFIBUS Patrimoine sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra le Vendredi 19 Mars à 14 heures. En raison de la crise sanitaire du Covid-19, conformément à l'Ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 prorogée par l'ordonnance n°2020-1497 du 2 décembre 2020 pour des motifs sanitaires, la société SOFIBUS PATRIMOINE n'accueillera pas de public le jour de l'Assemblée Générale. Le Conseil d'administration a décidé que celle-ci se réunira par téléphone ou par visioconférence suivant les modalités suivantes :

Les codes d'accès seront communiqués :

- Pour l'actionnaire au nominatif : sur sa convocation individuelle ;
- Pour l'actionnaire au porteur : par courriel, en réponse à la transmission de son attestation de participation à l'adresse [agm2021@sofibus.fr](mailto:agm2021@sofibus.fr) ;
- Et en outre, pour tout actionnaire justifiant de sa qualité, sur demande adressée par courriel à l'adresse [agm2021@sofibus.fr](mailto:agm2021@sofibus.fr), jusqu'au 19 mars 2021 à 9 heures de Paris.

En conséquence les actionnaires sont invités, s'ils ne peuvent assister par téléphone ou visioconférence à voter à distance en utilisant le formulaire de vote, soit donner pouvoir au Président, un actionnaire ou son conjoint.

Pour la transmission de toutes leurs demandes, les actionnaires sont fortement invités à privilégier la voie électronique plutôt que postale.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié au BALO du 12 février 2021.

Les documents préparatoires sont tenus à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société, [www.sofibus.fr](http://www.sofibus.fr), (rubrique Actionnaires, AMF – Informations permanente, choisir Assemblée Générale du 19 Mars 2021 dans le type) :

- publication au balo
- curriculum vitae des administrateurs cooptés
- formulaire de vote par correspondance ou par procuration,
- exposé des motifs sur les résolutions,
- projet de résolutions.